Fiche signalétique INTERLAC 665 BLUE WHITE

Bon de

commande: {SalesOrd}

Numéro de référence ventes en bloc: CL4674H 07/07/2016 Date de révision de la fiche

signalétique:

B9-4



Numéro de fiche signalétique:

1. Identification de la préparation et de la société

1.1. Identificateur de produit

INTERLAC 665 BLUE WHITE Identité du produit

Numéro de référence ventes en bloc CL4674H

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Voir la fiche technique Usage normal Méthode d'application Voir la fiche technique

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Nom de la société International Paint LLC

> 6001 Antoine drive Houston Texas 77091

Secours

CHEMTREC (ÉTATS-UNIS) (800) 424-9300 International Paint (713) 527-3887 Centre antipoison (800) 854-6813

Service clientèle

(800) 589-1267 International Paint Télécopie (800) 631-7481

2. Identification des risques posés par le produit

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Flam. Liq. 3;H226 Liquide et vapeurs inflammables. peau Sens. 1;H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long Aquatic Chronic 2;H411

terme.

2.2. Éléments d'étiquetage

En fonction des données de toxicité listées en section 11 & 12 le produit est étiqueté comme suit.







Attention.

H226 Liquide et vapeurs inflammables.

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

P210 Tenir à l'écart de la chaleur / des étincelles / des flammes nues / des surfaces chaudes. ' Ne pas fumer. P235 Tenir au frais.

P240 Mise à la terre / liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception.

P241 Utiliser du matériel électrique / de ventilation / d'éclairage / antidéflagrant.

P242 Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles.

P243 Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques.

P260 Ne pas respirer les brouillards / vapeurs / aérosols.

P261 Éviter de respirer les poussières / fumées / gaz / brouillards / vapeurs / aérosols.

P262 Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements.

P272 Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.

P273 Éviter le rejet dans l'environnement.

P280 Porter des gants de protection / un équipement de protection des yeux / du visage.

P301+310 EN CAS D'INGESTION: appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

P302+352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon.

P303+361+353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau / se doucher.

P331 NE PAS faire vomir.

P333+313 En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.

P363 Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

P370 En cas d'incendie: Poudre chimique sèche, CO2, eau pulvérisée ou mousse régulière.

P391 Recueillir le produit répandu.

P403+233 Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.

P501 Éliminez les contenus / le conteneur conformément aux réglementations locales / nationales.

Classement HMIS Santé: 2 Inflammabilité: 2 Réactivité: 0

3. Composition / informations sur les ingrédients

Ce produit contient les substances suivantes qui présentent un danger au sens de l'État concerné et la réglementation fédérale sur les substances dangereuses.

Ingrédient/Chemical Designations	Poids %	Classification SGH	Notes
Solvant Stoddard Numéro CAS: 0008052-41-3	10 - 25	Asp. Tox. 1;H304	[1][2]
Dioxyde de titane Numéro CAS: 0013463-67-7	10 - 25		[1][2]
Distillats de pétrole, hydrotraités légers Numéro CAS: 0064742-47-8		Asp. Tox. 1;H304	[1]
Pierre à chaux Numéro CAS: 0001317-65-3	1.0 - 10		[1]
Méthyléthylcétoxime Numéro CAS: 0000096-29-7		Carc. 2;H351 Acute Tox. 4;H312 yeux Dam. 1;H318 peau Sens. 1;H317	[1]
Acide hexanoïque, 2-éthyl-, sel de cobalt (2+) Numéro CAS: 0000136-52-7		Acute Tox. 4;H302 peau Sens. 1;H317 Repr. 2;H361F Aquatic Acute 1;H400 Aquatic Chronic 1;H410	[1]

- [1] Substance classifiée dangereuse pour la santé ou l'environnement
- [2] Substance présentant une limite d'exposition sur le lieu de travail
- [3] Substance PBT ou vPvB

4. Premiers soins

4.1. Description des premiers secours

Généralités Enlevez les vêtements et souliers contaminés. Consultez un médecin

immédiatement. Nettoyez les vêtements avant de les remettre. Nettoyez les souliers

contaminés à fond ou détruisez-les.

Inhalation

^{*} L'énoncé complet des phrases est indiqué dans la section 16.

En cas d'inhalation, transportez la victime à l'air frais. Si la victime ne respire plus, donner la respiration artificielle. Si elle éprouve de la difficulté à respirer, donner de

l'oxygène. Obtenez immédiatement de l'assistance médicale.

Yeux En cas de contact, rincez immédiatement les yeux avec beaucoup d'eau pendant au

moins 15 minutes. Obtenez immédiatement de l'assistance médicale.

Peau En cas de contact, rincez immédiatement la peau avec beaucoup d'eau et du savon.

Obtenez immédiatement de l'assistance médicale.

Ingestion En cas d'ingestion, appelez immédiatement le Centre Anti-Poison le plus près de

chez vous. NE PAS provoquer de vomissements à moins de suivre les ordres du personnel médical. Ne jamais administrer quoique ce soit par la bouche à une

personne inconsciente.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Résumé AVIS: Des rapports ont associé une surexposition occupationnelle prolongée et

répétée aux solvants à des dommages permanents au cerveau et au système nerveux. Faire intentionnellement un mauvais usage en concentrant et en inhalant délibérément le contenu peut être nocif ou même fatal. Évitez le contact avec les

yeux, la peau et les vêtements.

Inhalation Nocif si inhalé. Irrite les poumons. Irrite le nez et la gorge. Les vapeurs peuvent

affecter le cerveau ou le système nerveux causant des étourdissements, des maux

de tête ou des nausées.

Yeux Cause une irritation grave aux yeux. Évitez le contact avec les yeux.

Peau Irrite les yeux. Peut être nocif si absorbé par la peau.

Ingestion Toxique en cas d'ingestion. Peut occasionner des douleurs abdominales, des

nausées, des vomissements, la diarrhée ou la somnolence.

Effets chroniques Risque possible de cancer. Contient un ingrédient dont certaines études en

laboratoire sur les animaux ont montré qu'il peut causer le cancer (se référer aux Sections 2 et 15 pour chaque ingrédient). Les risques de cancer dépendent du

niveau et de la durée d'exposition.

5. Lutte contre les incendies

5.1. Moyens d'extinction

ATTENTION: Toutes ces substances ont un point d'éclair très bas. L'eau pulvérisée lors d'unincendie peut s'avérer inefficace.

ATTENTION: Pour des mélanges contenan

Incendie mineur

Poudre chimique sèche, CO2, eau pulvérisée ou mousse régulière.

Incendie majeur

Eau pulvérisée ou en brouillard, ou mousse.

Ne pas employer de jet d'eau.

Éloigner les contenants de la zone de feu si cela peut se faire sans risque.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

EXTRÊMEMENT INFLAMMABLE: S'enflammera facilement sous l'action de la chaleur, d'étincelles ou de flammes

Les vapeurs peuvent former des mélanges explosifs avec l'air.

Les vapeurs peuvent se propager vers une source d'allumage et provoquer un retour de flamme au point de fuite.

La plupart des vapeurs sont plus lourdes que l'air. Elles se propageront au ras du sol pour s'accumuler dans les dépressions ou les endroits clos (égouts, sous-sols, citernes).

Les vapeurs posent un risque explosif à l'intérieur, à l'extérieur ou dans les égouts.

Les substances identifiées avec la lettre (P) peuvent polymériser explosivement lorsque chauffées ou impliquées dans un incendie.

Le ruissellement vers les égouts peut créer un risque de feu ou d'explosion.

Les contenants peuvent exploser lorsque chauffés.

Plusieurs liquides sont moins denses que l'eau.

5.3. Conseils aux pompiers

Refroidir à l'eau les emballages fermés exposés au feu. Empêcher les effluents de la lutte contre le feu de pénétrer dans les égouts ou les cours d'eau.

Guide ERG N° 128

6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

ÉLIMINER du site toute source d'allumage (ex: cigarette, fusée routière, étincelles et flammes)..

Tout équipement utilisé pour manipuler ce produit doit être mis à la terre.

Ne pas toucher ou marcher sur le produit déversé.

Si sans risque, arrêter la fuite.

Empêcher l'infiltration dans les cours d'eau, les égouts, les sous-sols ou les endroits clos.

Une mousse antivapeur peut être utilisée pour réduire les émanations.

Absorber ou couvrir avec de la terre sèche, du sable ou tout autre produit non-combustible et transférer dans des contenants.

Utiliser des outils antiétincelles propres pour récupérer le matériel absorbé.

Déversement majeur

Endiguer à bonne distance du déversement liquide pour en disposer plus tard.

L'eau pulvérisée peut réduire les émanations de vapeurs, mais ne préviendra pas l'ignition dans les endroits clos

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Empêcher toute pénétration dans les égouts ou cours d'eau.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

COMPOSER le numéro de téléphone d'urgence indiqué sur les documents d'expédition. Si nondisponibles ou aucune réponse, COMPOSER le numéro d'urgence approprié indiqué à l'intérieur de la couverture arrière du quide.

Par mesure de prévention immédiate, isoler dans un rayon minimum de 50 mètres autour du site du déversement ou de la fuite.

Éloigner les curieux et le personnel non-autoris.

Demeurer en amont du vent.

Éviter les dépressions de terrain.

Avant d'y accéder, aérer les endroits clos.

7. Manipulation et entreposage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Manipulation

Les vapeurs peuvent causer une combustion instantanée ou s'enflammer et exploser.

Dans zone de stockage

Tenir éloigné de la chaleur, des étincelles et des flammes.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Magasin entre 40 et 100 F (4-38°C).

Évitez le contact avec les yeux, la peau et les vêtements.

Agents oxydants puissants.

Ne pas fumer. Éteignez toutes flammes et lampes témoins. Fermez les fours, appareils de chauffage, les moteurs électriques et toutes les autres sources d'ignition durant l'application et ceci jusqu'à ce qu'il n'y ait plus de vapeurs.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Refermez le contenant après usage.

Nettoyez à fond après manipulation.

Prévenir l'accumulation des vapeurs en ouvrant toutes les fenêtres et portes afin produire une ventilation croisée.

8. Contrôles de l'exposition et protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Exposition

N° CAS	Ingrédient	Source	Valeur
0000096-29-7	Méthyléthylcétoxime	OSHA	Aucune Limite Établie
		ACGIH	Aucune Limite Établie
		NIOSH	Aucune Limite Établie
		Fournisseur	Aucune Limite Établie
		OHSA, CAN.	Aucune Limite Établie
		Mexique	Aucune Limite Établie
		Brésil	Aucune Limite Établie
0000136-52-7		OSHA	Aucune Limite Établie

CL4674H_B9

	Acide hexanoïque, 2-éthyl-,	ACGIH	Aucune Limite Établie
	sel de cobalt (2+)	NIOSH	Aucune Limite Établie
		Fournisseur	Aucune Limite Établie
		OHSA, CAN.	Aucune Limite Établie
		Mexique	Aucune Limite Établie
		Brésil	Aucune Limite Établie
0001217 65 2	Pierre à chaux	OSHA	15 mg/m3 TWA (total dust); 5 mg/m3 TWA
0001317-65-3	Flerre a Criaux		(respirable fraction)
		ACGIH	Aucune Limite Établie
		NIOSH	10 mg/m3 TWA (total dust); 5 mg/m3 TWA (respirable dust)
		Fournisseur	Aucune Limite Établie
		OHSA, CAN.	Aucune Limite Établie
		Mexique	10 mg/m3 TWA LMPE-PPT20 mg/m3 STEL [LMPE-CT]
		Brésil	Aucune Limite Établie
0008052-41-3	Solvant Stoddard	OSHA	500 ppm TWA; 2900 mg/m3 TWA
		ACGIH	100 ppm TWA
		NIOSH	350 mg/m3 TWA1800 mg/m3 Ceiling (15 min)20000 mg/m3 IDLH
		Fournisseur	Aucune Limite Établie
		OHSA, CAN.	525 mg/m3 TWA (140C Flash aliphatic solvent)
		Mexique	100 ppm TWA LMPE-PPT; 523 mg/m3 TWA LMPE-PPT200 ppm STEL [LMPE-CT]; 1050 mg/m3 STEL [LMPE-CT]
		Brésil	Aucune Limite Établie
0013463-67-7	Dioxyde de titane	OSHA	15 mg/m3 TWA (total dust)
	,	ACGIH	10 mg/m3 TWA
		NIOSH	5000 mg/m3 IDLH
		Fournisseur	Aucune Limite Établie
		OHSA, CAN.	10 mg/m3 TWA
		Mexique	10 mg/m3 TWA LMPE-PPT (as Ti)20 mg/m3 STEL [LMPE-CT] (as Ti)
		Brésil	Aucune Limite Établie
0064742-47-8	Distillats de pétrole,	OSHA	Aucune Limite Établie
	hydrotraités légers	ACGIH	Aucune Limite Établie
		NIOSH	Aucune Limite Établie
		Fournisseur	Aucune Limite Établie
		OHSA, CAN.	Aucune Limite Établie
		Mexique	Aucune Limite Établie
		Brésil	Aucune Limite Établie
L	i		

Données sur la santé

	Donnees sur la sante				
N° CAS	Ingrédient	Source	Valeur		
0000096-29-7	Méthyléthylcétoxime	NIOSH :	Aucune Limite Établie		
0000136-52-7	Acide hexanoïque, 2-éthyl-, sel de cobalt (2+)	NIOSH :	Aucune Limite Établie		
0001317-65-3	Pierre à chaux	NIOSH :	yeux and peau irritation irritation physique		
0008052-41-3	Solvant Stoddard	NIOSH :	yeux nez		
0013463-67-7	Dioxyde de titane	NIOSH :	Lung tumors dans animals		
0064742-47-8	Distillats de pétrole, hydrotraités légers		Aucune Limite Établie		

CL4674H_B9

ĺ	NIC	IOSH
	-	
	-	

Données sur la cancérogénicité

N° CAS	Ingrédient	Source	Valeur	
0000096-29-7	Méthyléthylcétoxime	OSHA	Effet cancérogène spécifique: No	
		NTP	Connu: No; Présumé: No	
		CIRC	Groupe1: No; Groupe 2a: No; Groupe 2b: No; Groupe3: No; Groupe 4: No;	
0000136-52-7	Acide hexanoïque,	OSHA	Effet cancérogène spécifique: No	
	2-éthyl-, sel de cobalt	NTP	Connu: No; Présumé: No	
	(2+)	CIRC	Groupe1: No; Groupe 2a: No; Groupe 2b: No; Groupe3: No; Groupe 4: No;	
0001317-65-3	Pierre à chaux	OSHA	Effet cancérogène spécifique: No	
		NTP	Connu: No; Présumé: No	
		CIRC	Groupe1: No; Groupe 2a: No; Groupe 2b: No; Groupe3: No; Groupe 4: No;	
0008052-41-3	Solvant Stoddard	OSHA	Effet cancérogène spécifique: No	
		NTP	Connu: No; Présumé: No	
			Groupe1: No; Groupe 2a: No; Groupe 2b: No; Groupe3: No; Groupe 4: No;	
0013463-67-7	Dioxyde de titane	OSHA	Effet cancérogène spécifique: Yes	
	H	NTP	Connu: No; Présumé: No	
			Groupe1: No; Groupe 2a: No; Groupe 2b: Yes; Groupe3: No; Groupe 4: No;	
0064742-47-8	hydrotraités légers N	OSHA	Effet cancérogène spécifique: No	
		NTP	Connu: No; Présumé: No	
			Groupe1: No; Groupe 2a: No; Groupe 2b: No; Groupe3: No; Groupe 4: No;	

8.2. Contrôles de l'exposition

Respiratoire

Choisir de l'équipement qui peut vous protéger des ingrédients indiqués dans la Section 2 de ce document. Assurez-vous d'avoir de l'air frais lors de l'application et du séchage. Si vous éprouvez un larmoiement des yeux, des maux de tête ou des étourdissements, ou si le moniteur d'air indique que le taux de poussière, de vapeurs, ou de bruine est au-dessus des limites permises, portez un respirateur homologué, bien ajusté, durant et après l'application. Suivez les instructions du fabricant pour l'utilisation du respirateur. POUR LES UTILISATEURS DE PROTECTION RESPIRATOIRE 3M SEULEMENT: Pour de l'information et de l'assistance sur la santé professionnelle et les produits sécuritaires 3M, appelez sans frais le service technique chez OH&ESD aux États-Unis au 1-800-243-4630, au Canada composez le 1-800-267-4414. Veuillez ne pas appeler à ces numéros si les produits de protection respiratoire proviennent de tout autre autre fabricant. 3M ne souscrit pas à l'exactitude de l'information contenue dans cette fiche signalétique.

Yeux

Évitez le contact avec les yeux. On doit se munir d'un équipement protecteur adéquat pour se protéger contre l'exposition aux produits chimiques énumérés dans la Section 2 de ce document. Selon les conditions spécifiques d'utilisation sur le site, des lunettes protectrices et/ou une protection pour la tête et le visage pourraient être requise afin d'éviter les contacts avec le produit. L'équipement doit être nettoyé à fond ou détruit après chaque utilisation.

Peau

On doit se munir d'un équipement protecteur adéquat pour se protéger contre l'exposition aux produits chimiques énumérés dans la Section 2 de ce document. Selon les conditions spécifiques d'utilisation sur le site, des gants protecteurs, un tablier, des bottes et/ou une protection pour la tête et le visage pourraient être requise afin d'éviter les contacts avec le produit. L'équipement doit être nettoyé à fond ou détruit après chaque utilisation.

Contrôles d'ingénierie

Selon les conditions spécifiques d'utilisation sur le site, assurer une ventilation adéquate.

Autres pratiques de travail

Des fontaines pour nettoyer les yeux et des douches d'urgence devraient être disponibles dans les environs de toute exposition potentielle. Utilisez de bonnes pratiques pour l'hygiène personnelle. Lavez-vous les mains avant de manger, de boire, d'utiliser les toilettes, etc. Enlevez rapidement et nettoyez à fond les vêtements souillés avant de les remettre. Après le travail, prenez une douche en utilisant

beaucoup de savon et d'eau.

9. Propriétés physiques et chimiques

Aspect Coloré Liquide Seuil olfactif Non mesuré

pH Aucune Limite Établie

Point de fusion / point de congélation Non mesuré

Point d'ébullition initial et intervalle d'ébullition

Point d'éclair

Point d'éclair

Vitesse d'évaporation (Ether = 1)

Inflammabilité (solide, gaz)

Point d'éclair

41 (°C) 106 (°F)

Non mesuré

Non applicable

Limites supérieures/inférieures
Limite inférieure d'explosion;: 1

d'inflammabilité ou limites d'explosivité

Limite supérieure d'explosivité: Aucune Limite Établie

Tension de vapeur (Pa)

Non mesuré

Plus lourd que l'air

Densité 1.10

Solubilité dans l'eau Non mesuré

Coefficient de distribution n-octanol/eau (Log Kow) Non mesuré

Température d'auto-inflammation Non mesuré Température de dégradation (°C) Non mesuré

Viscosité (cSt) Aucune Limite Établie Non mesuré

% COV Se reporter à la fiche sur les données techniques de ce

produit

VOHAP content (gm/litre of paint) 17.91 (as supplied) VOHAP content (gm/litre of Solid Coating) 9.31 (as supplied)

10. Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Aucune donnée disponible.

10.2. Stabilité chimique

Ce produit est stable et ne présente pas de risque de polymérisation.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Aucune donnée disponible.

10.4. Conditions à éviter

Aucune donnée disponible.

10.5. Matières incompatibles

Agents oxydants puissants.

10.6. Produits de décomposition dangereux

EXTRÊMEMENT INFLAMMABLE: S'enflammera facilement sous l'action de la chaleur, d'étincelles ou de flammes.

Les vapeurs peuvent former des mélanges explosifs avec l'air.

Les vapeurs peuvent se propager vers une source d'allumage et provoquer un retour de flamme au point de fuite

La plupart des vapeurs sont plus lourdes que l'air. Elles se propageront au ras du sol pour s'accumuler dans les dépressions ou les endroits clos (égouts, sous-sols, citernes).

Les vapeurs posent un risque explosif à l'intérieur, à l'extérieur ou dans les égouts.

Les substances identifiées avec la lettre (P) peuvent polymériser explosivement lorsque chauffées ou impliquées dans un incendie.

Le ruissellement vers les égouts peut créer un risque de feu ou d'explosion.

Les contenants peuvent exploser lorsque chauffés.

Plusieurs liquides sont moins denses que l'eau.

11. Données toxicologiques

Toxicité aiguë

AVIS: Des rapports ont associé une surexposition occupationnelle prolongée et répétée aux solvants à des dommages permanents au cerveau et au système nerveux. Faire intentionnellement un mauvais usage en concentrant et en inhalant délibérément le contenu peut être nocif ou même fatal.

Ingrédient	Orale DL50, mg/kg	DL50 Dermale, mg/kg	Inhalation Vapeur DL50, mg/l/4h	Inhalation poussières/ brouillards LD50, mg/l/4h
Solvant Stoddard - (8052-41-3)	Aucune donnée disponible.	Aucune donnée disponible.	Aucune donnée disponible.	Aucune donnée disponible.
Dioxyde de titane - (13463-67-7)		10,000.00, Lapin - Catégorie: NA	Aucune donnée disponible.	6.82, Rat - Catégorie: NA
Distillats de pétrole, hydrotraités légers - (64742-47-8)	5,000.00, Rat - Catégorie: 5	2,000.00, Lapin - Catégorie: 4	Aucune donnée disponible.	Aucune donnée disponible.
Pierre à chaux - (1317-65-3)	Aucune donnée disponible.	Aucune donnée disponible.	Aucune donnée disponible.	Aucune donnée disponible.
Méthyléthylcétoxime - (96-29-7)	930.00, Rat - Catégorie: 4	2,000.00, Lapin - Catégorie: 4	20.00, Rat - Catégorie: 4	Aucune donnée disponible.
Acide hexanoïque, 2-éthyl-, sel de cobalt (2+) - (136-52-7)	1,220.00, Lapin - Catégorie: 4	5,000.00, Rat - Catégorie: 5	Aucune donnée disponible.	Aucune donnée disponible.

Article	Catégorie	Risque
Toxicité aigue (orale)	Non classé	Non applicable
Toxicité aigue (dermale)	Non classé	Non applicable
Toxicité aigue (inhalation)	Non classé	Non applicable
Effets corrosifs/irritation cutanés	Non classé	Non applicable
Lésion/irritation oculaire	Non classé	Non applicable
Sensibilisation (respiratoire)	Non classé	Non applicable
Sensibilisation (dermale)	1	Peut provoquer une allergie cutanée.
Toxicité pour les cellules reproductrices	Non classé	Non applicable
Cancérogénicité	Non classé	Non applicable
Toxicité pour la reproduction	Non classé	Non applicable
Toxicité générale sur organes cibles spécifiques (exposition unique)	Non classé	Non applicable
Toxicité générale sur organes cibles spécifiques (exposition répétée)	Non classé	Non applicable
Risque d'aspiration	Non classé	Non applicable

12. Données écologiques

12.1. Toxicité

Aucune information supplémentaire n'est fournie pour ce produit. Référez-vous à la Section 2 pour des données spécifiques.

Écotoxicité aquatique

Ingrédient	96 hr LC50 fish, mg/l	48 hr EC50 crustacea, mg/l	ErC50 algae, mg/l
Solvant Stoddard - (8052-41-3)	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible
Dioxyde de titane - (13463-67-7)	1,000.00, Fundulus heteroclitus	5.50, Daphnia magna	5.83 (72 hr), Pseudokirchneriella subcapitata
Distillats de pétrole, hydrotraités légers - (64742-47-8)	2.20, Lepomis macrochirus	4,720.00, Dendronereides heteropoda	Aucune donnée disponible
		Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible

Pierre à chaux - (1317-65-3)	Aucune donnée disponible		
Méthyléthylcétoxime - (96-29-7)	320.00, Leuciscus idus	500.00, Daphnia magna	83.00 (72 hr), Scenedesmus subspicatus
Acide hexanoïque, 2-éthyl-, sel de cobalt (2+) - (136-52-7)	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible

12.2. Persistance et dégradabilité

Aucune donnée disponible.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Non mesuré

12.4. Mobilité dans le sol

Aucune donnée disponible.

12.5. Résultats des évaluations PBT et VPVB

Ce produit ne contient aucun produit chimique PBT/vPvB.

12.6. Autres effets néfastes

Aucune donnée disponible.

13. Donnée sur l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Empêcher toute pénétration dans les égouts ou cours d'eau.

Disposez des déchets selon les normes locales, provinciales et fédérales. (Aussi en référence avec l'information indiquée dans le RCRA, Section 15, si indiquée).

14. Informations relatives au transport

14.1. Numéro ONU UN 1263 14.2. Nom d'expédition des Nations unies **PEINTURE**

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

DOT (transport terrestre national) IMO / IMDG (transport maritime) **PEINTURE PEINTURE** Désignation exacte Désignation exacte

pour l'expédition DOT

pour l'expédition **IMDG**

Classe de danger 3 - Liquide Classe de danger DOT

combustible et **IMDG** combustible et inflammable inflammable Sous-classe

3 - Liquide combustible et inflammable

3 - Liquide

Numéro UN / NA: UN 1263

Groupe d'emballage Ш Groupe d'emballage Ш DOT IMDĠ

CERCLA/DOT Code de référence 1472 gal. / 13546 lb

Quantité à déclarer système

14.4. Groupe d'emballage Ш

14.5. Dangers pour l'environnement

IMDG Polluant marin: Non (Titanium dioxide)

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Non applicable

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL 73/78 et au recueil IBC Non applicable

15. Informations sur les réglementations

Résumé sur les La Section 15 ne comprend pas tous les renseignements réglementaires; seuls les règlements sélectionnés sont représentés. Tous les ingrédients de ce produit sont règlementations énumérés dans la base de données du TSCA (Toxic Substance Control Act) ou alors ne sont pas requis d'être énumérés dans la base de données du TSCA. Classification SIMDUT B3 D2B DOT Polluants marins (10%): (aucun ingrédient indiqué) DOT Polluants marins graves (1%): (aucun ingrédient indiqué) EPCRA 311/312 Produits chimiques et quantités à signaler: Éthylbenzène (1000 lb final RQ; 454 kg final RQ) Xylène (isomères o, m, p) (100 lb final RQ; 45.4 kg final RQ) EPCRA 302 Ingrédients extrêmement dangereux: (aucun ingrédient indiqué) EPCRA 313 Produits chimiques toxiques: Pseudo-cumène Éthylbenzène Xylène (isomères o, m, p) Substances "Right to Know" de l'État du Massachusetts: Pierre à chaux Solvant Stoddard Dioxyde de titane Substances "Right to Know" de l'État de la Pennsylvanie: Pierre à chaux Solvant Stoddard Dioxyde de titane Substances dangereuses spéciales selon l'État de la Pennsylvanie: (aucun ingrédient indiqué) Statut RCRA: (aucun ingrédient indiqué) Substances "Right to Know" de l'État du New Jersey: Pierre à chaux Solvant Stoddard Dioxyde de titane Substances dangereuses spéciales selon l'État du New Jersey: (aucun ingrédient indiqué) Éthylbenzène Alcool isobutylique Quartz Silice, cristobalite Xylène (isomères o, m, p) Substances dangereuses pour l'environnement selon l'État du New Jersey: Pseudo-cumène Éthylbenzène Xylène (isomères o, m, p) Proposition 65 - Substances carcinogènes: Éthylbenzène Quartz Dioxyde de titane Proposition 65 - Toxines reproductrices femelles: (aucun ingrédient indiqué) Proposition 65 - Toxines reproductrices mâles: (aucun ingrédient indiqué) Proposition 65 - Toxines de croissance:

16. Autres informations

(aucun ingrédient indiqué)

Les informations et recommandations dans le présent document sont basées sur des données qui, selon nous, sont correctes. Cependant, aucune garantie de toute sorte, expresse ou tacite, n est accordée quant aux renseignements qui se trouvent sur cette fiche signalétique. Nous n acceptons aucune responsabilité et nous nous dégageons de toute faute quant aux dommages qui pourraient être causés suite à une exposition à nos produits. Les clients/utilisateurs de ce produit doivent se soumettre aux lois et réglementations relatives à la santé et à la sécurité.

The full text of the phrases appearing in section 3 is:

H302 Nocif en cas d'ingestion.

H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

H312 Nocif par contact cutané.

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

H318 Provoque des lésions oculaires graves.

H351 Susceptible de provoquer le cancer.

H361F Susceptible de nuire à la fertilité.

H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.

H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

The following sections have changed since the previous revision.

SECTION 2: Identification des dangers

SECTION 3: Composition/informations sur les composants

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

SECTION 11: Informations toxicologiques SECTION 12: Informations écologiques

SECTION 14: Informations relatives au transport

End of Document